

La route ordinaire au Yukon est la suivante: en bateau à vapeur des ports de la côte du Pacifique à Skagway, Alaska; de cet endroit à Whitehorse, en passant par le défilé de White-Pass, sur le chemin de fer du Yukon, et de là à Dawson par le bateau fluvial. Il y a des envolées régulières d'avions d'Edmonton, Alta., et Vancouver, C.B., à des points du Territoire du Yukon; des terrains d'atterrissage ont été aménagés à Dawson, Mayo, Whitehorse et Carcross. Un permis provisoire a été accordé pour le terrain de Whitehorse, qui devient important parce qu'il est situé sur la route principale du commerce international. On a exécuté quelques travaux sur les terrains d'urgence de Selkirk, Carmacks, McQuesten et Minto.

Depuis la ruée du Klondike, le Yukon a produit plus de \$200,000,000 d'or et les vieux claims que l'on exploitait anciennement à l'aide du berceau, de la pioche et de la pelle ont été englobés par de grands consortiums utilisant des dragues hydrauliques et outillage moderne. L'exploitation des gisements de plomb argentifère du district de Mayo a été l'un des principaux facteurs de l'essor de l'exploitation filonienne. On trouve également du cuivre, du tungstène et de la houille dans le Yukon. Il y a une installation hydroélectrique de 18,199 h.p., qui fournit l'énergie électrique aux exploitants des placers et à la cité de Dawson.

La pêche, l'agriculture, l'élevage des animaux à fourrure et le débit du bois constituent des industries auxiliaires du Yukon, mais l'avenir de la région est inévitablement lié au développement minier et au commerce des fourrures.

Réserves des sables bitumineux.—La réserve des Sables Bitumineux embrasse quatre régions d'une superficie globale de 2,068 acres dans le district albertain de Fort-McMurray. Ces régions furent réservées en 1926 pour l'usage du Bureau des Parcs Nationaux, Ministère des Mines et Ressources, comme source de sables bitumineux pour la construction routière dans les parcs nationaux.

Sous-section 2.—Terres publiques provinciales

Dans les Provinces Maritimes et les provinces de Québec, d'Ontario et de Colombie Britannique (excepté la zone ferroviaire et le quadrilatère de la Rivière-la-Paix) les terres du domaine public sont administrées par les gouvernements provinciaux depuis la Confédération. Depuis le transfert des Ressources naturelles aux provinces des Prairies et à la Colombie Britannique (voir p. 1030, Annuaire de 1931), les terres publiques de toutes les provinces relèvent de celles-ci. Dans l'île du Prince-Edouard, toute la terre est aliénée et il n'y a pas de terres provinciales.

On peut obtenir des renseignements sur les terres publiques provinciales auprès des personnages suivants des différentes provinces: Ministre des Terres et Forêts, Halifax (N.-E.); sous-ministre des Terres et Mines, Fredericton (N.-B.); sous-ministre des Terres et Forêts, Québec (Qué.); sous-ministre des Terres et Forêts, Toronto (Ont.); directeur des Terres, département des Mines et des Ressources naturelles, Winnipeg (Man.); directeur des Terres, département des Ressources Naturelles, Regina (Sask.); directeur des Terres, département des Terres et des Mines, Edmonton (Alta.); sous-ministre des Terres, Victoria (C.B.).

Section 2.—Défense nationale

En raison du caractère rapidement changeant des conditions dans les services de défense à cause du présent état de guerre, le texte descriptif concernant la Marine Royale Canadienne, l'Armée Canadienne et le Corps d'Aviation Royal Canadien paraissant d'habitude dans cette section (voir pp. 1124-29 de l'Annuaire de 1939) a été omis. Un exposé de l'effort de guerre du Canada est donné dans l'introduction du présent ouvrage.